Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251126-DL_2025_11_01-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROC'H
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2025

Convocation du 20 novembre 2025

Secrétaire de séance	Sylvie GILLET
Nombre de conseillers en exercice	26
Présents : 18	Mme BROSSELLIER Mme BOURIANNE Mme PAROUX M. MENARD M. HAREAU Mme GILLET M. LEMEE M. GORON Marcel M. GORON Roland Mme JACOB Mme TREMAUDANT M. HERPEUX M. TSCHAEN Mme TIZON M. FORVEILLE M. THERIN M. GUILLAMET (arrivé à 18h43) Mme MONSIMET
Représentés : 3	M. MASSON par M. LEMEE Mme LEBRUN par M. MENARD Mme DELOURME par M. HAREAU
Absents : 5	Mme LEVEQUES Mme MARECHAL M. TRAVAILLE Mme QUINAOU Mme NICOLAS

DL_2025_11_01

Commande Publique – attribution du marché 2025_05 relatif aux travaux de construction d'une extension et de réhabilitation de la Maison de l'Enfance

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'un appel d'offres a été publié le 06 octobre 2025, sous la forme d'un marché à procédure adapté supérieur à 90 000€, pour la réalisation des travaux d'extension et de réhabilitation de la Maison de l'Enfance.
Ce marché est composé de 13 lots, répartis comme suit :

N° de lot	Libellé
1	Démolition
2	Gros-Œuvre - VRD
2	Charpente bois – Ossature Bois
4	Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)
5	Couverture ardoise
6	Menuiseries extérieures aluminium

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251126-DL_2025_11_01-DE

7	Menuiseries intérieures
8	Cloisons sèches – isolation
9	Revêtements de sol
10	Peinture
11	Espaces verts
12	Equipements sanitaires – chauffage – ventilation (CVC)
13	Electricité

A l'issue de cette consultation, aucune entreprise n'ayant répondu pour le lot 05, il a fait l'objet d'une nouvelle publication le 03 novembre 2025, qui s'est révélée fructueuse.
Le prix de l'offre était noté sur 40 points, la valeur technique sur 60 points.

Après analyse des offres par le groupement de maîtrise d'œuvre représenté par le cabinet Préfigures, il est proposé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

N° de lot	Nombre d'offres reçues	Offre la plus basse (en € HT)	Offre la plus haute (en € HT)	Offre la mieux disante (meilleur rapport qualité/prix) (en € HT)	Entreprise attributaire	Note/100
1	4	9 491,00	28 800,00	9 491,00	SCD Bretagne	92,50
2	3	90 137,77	114 900,00	90 137,77	CF Constructions	100,00
3	3	31 774,76	85 700,27	31 774,76	Turmel	93,00
4	2	30 173,50	40 572,66	30 173,50	SARL Janvier	90,00
5	2	20 939,39	25 940,72	25 940,72	Hervé BROCHARD	92,29
6	5	31 001,64	34 754,00	31 001,64	Etablissements Martin	98,00
7	3	49 959,70 (incluant les 3 prestations supplémentaires éventuelles (PSE))	65 587,08 (incluant les 3 PSE)	49 959,70 (incluant les 3 PSE)	AMR	92,84
8	7	65 427,25 (incluant les 2 PSE)	92 134,23 (incluant les 2 PSE)	65 427,25 (incluant les 2 PSE)	David Bethuel	95,00
9	5	26 426,71	31 397,00	28 060,54	DEGANO	94,67
10	5	16 197,23 (incluant la PSE)	18 807,84 (incluant la PSE)	16 197,23 (incluant la PSE)	EMERAUDE	95,44
11	3	8 872,00	9 908,56	8 872,00	Chevallier Paysage	98,00
12	1	17 718,51			CVC Emeraude	100
13	3	28 777,42	32 484,04	28 777,42	ATCE	100
TOTAL				433 532,04		

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251126-DL_2025_11_01-DE

Madame le Maire rappelle que l'estimation des travaux, à la phase « consultation des entreprises », était de 515 650,00€.

Vu le rapport d'analyse des offres produit par le Maître d'œuvre,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** les offres aux entreprises listées supra, incluant les PSE
- **AUTORISE** le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document se rapportant à cette affaire.

La secrétaire de séance

Sylvie GILLET

Le Maire

Christelle BROSSELLIER